

*Plan de conservation partagée des
périodiques de droit*

**Bilan du Plan de conservation
partagée des périodiques de
Droit**

Au 31 décembre 2022

Table des matières

Préambule.....	3
1. Partenaires.....	4
2. Corpus.....	4
2.1. Titres ajoutés au corpus.....	4
2.2. Titres sortis du corpus.....	4
3. Traitement des collections.....	5
3.1. Répartition des collections dans le PCP.....	5
3.2. Récolement.....	6
3.3. Répartition des pôles de conservation.....	7
3.4. Traitement des titres orphelins.....	8
3.5. Les unica.....	8
4. Mouvements de collections.....	9
4.1. Avis de recherche et propositions de dons.....	9
4.2. Transferts.....	9
4.3. Sortie d’inventaire et pilon.....	10
Annexe 1 : Liste des 13 bibliothèques participant au PC Droit.....	12
Annexe 2 : Listes, domaines et nombre de titres au 31 décembre 2022.....	12
Annexe 3 : Liste des transferts de collection pour l’année 2022.....	13
Annexe 4 : Liste des sorties d’inventaire pour l’année 2022.....	13

Préambule

Le Plan de conservation partagée de droit (PCDroit), coordonné par le Centre Technique du Livre de l'enseignement supérieur (CTLes) et la Bibliothèque interuniversitaire de Droit Cujas entre en 2023 dans sa 7^{ème} année de fonctionnement.

Le présent document a pour objectif de dresser à date fixe (le 31 décembre de chaque année) le bilan des activités de positionnement et de mouvements de collections réalisées dans le cadre de ce plan dans l'année écoulée.

Les référents des deux établissements co-animateurs sont Alix Mérat et Sylvain Giat pour la BIU Cujas, Marine Lecocq pour le CTLes.

Au 31 décembre 2022, 1089 titres ont été intégrés à la base de gestion de la conservation partagée.

942 titres ont un pôle de conservation attribué.

14,83 mètres linéaires ont été transférés depuis le lancement du plan en 2016.

1. **Partenaires¹**

Le plan compte 10 établissements partenaires, dont 13 bibliothèques, fin 2022.

Une série de point d'étape en visioconférences a été organisée au premier trimestre 2022 pour aborder les sujets suivants :

- Point administratif (suivi des subventions et de leur utilisation, actualisation de la liste de diffusion, recueil des besoins en formations...)
- Retour sur les positionnements sur la 3e et la 4e liste
- Point d'information sur le chantier qualité des notices
- Actualité des dons et transferts
- Echanges autour des orientations futures du PCP Droit

Le comité thématique PC Droit s'est réuni le 09 septembre 2022 en visioconférence, avec l'ordre du jour suivant :

- Point administratif
- Bilan 2021 et état des positionnements
- Présentation des services de l'Abes pour la conservation partagée par Julie Mistral (Abes)
- Chantier qualité du signalement
- Arbitrage sur les titres affichant trop de pôles de conservation
- Partenariat Mir@bel
- Partenariat Persée
- Actualités sur les outils
- Présentation du nouveau mode de financement 2023

2. **Corpus**

2.1. Titres ajoutés au corpus

1 titre a été importé dans la *base de gestion* de la conservation partagée en complément de la liste n°2 (*Petites affiches ISSN 2801-4200 PPN 258675489*).

2.2. Titres sortis du corpus

Aucun titre n'a été supprimé du corpus en 2022.

¹ Cf. Annexe 1 : tableau récapitulatif des établissements participants.

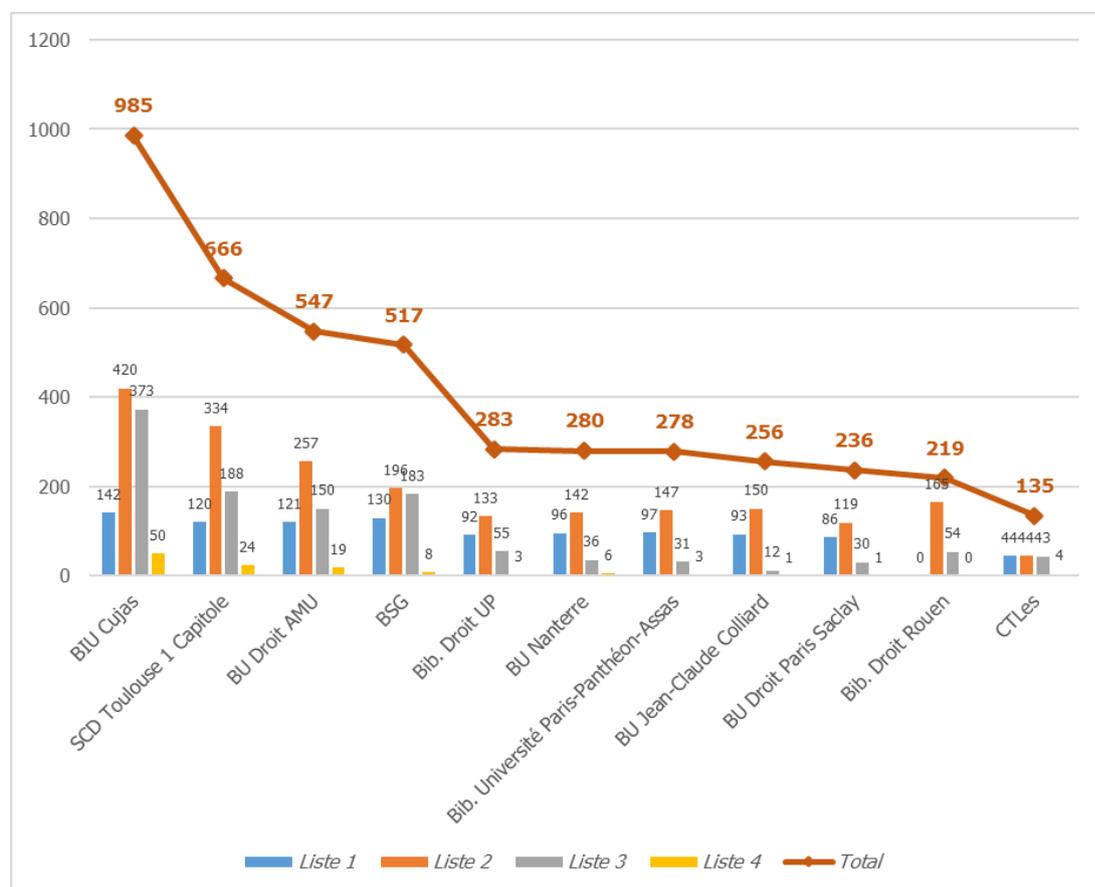
3. Traitement des collections

3.1. Répartition des collections dans le PCP

Une collection est intégrée dans le PCP lorsque le code PC Droit est renseigné dans la zone 930\$z de sa notice exemplaire Sudoc. Au 31 décembre 2022, 4468 collections étaient présentes dans le PCP.

La BIU Cujas est la bibliothèque qui possède le plus grand nombre de titres avec 985 localisations dans le plan, soit 90,4% du corpus. Viennent ensuite le SCD Toulouse 1 Capitole avec 666 titres (61% du corpus), la BU de Droit, Sciences Politiques et Economiques de l'université Aix-Marseille avec 547 titres (50,2%) et la bibliothèque Sainte Geneviève avec 517 titres (47,4%). Les autres partenaires conservent entre 283 et 135 titres. La répartition entre les bibliothèques est la suivante :

Graphique 1 : Nombre de localisations par établissement et par liste au 31 décembre 2022

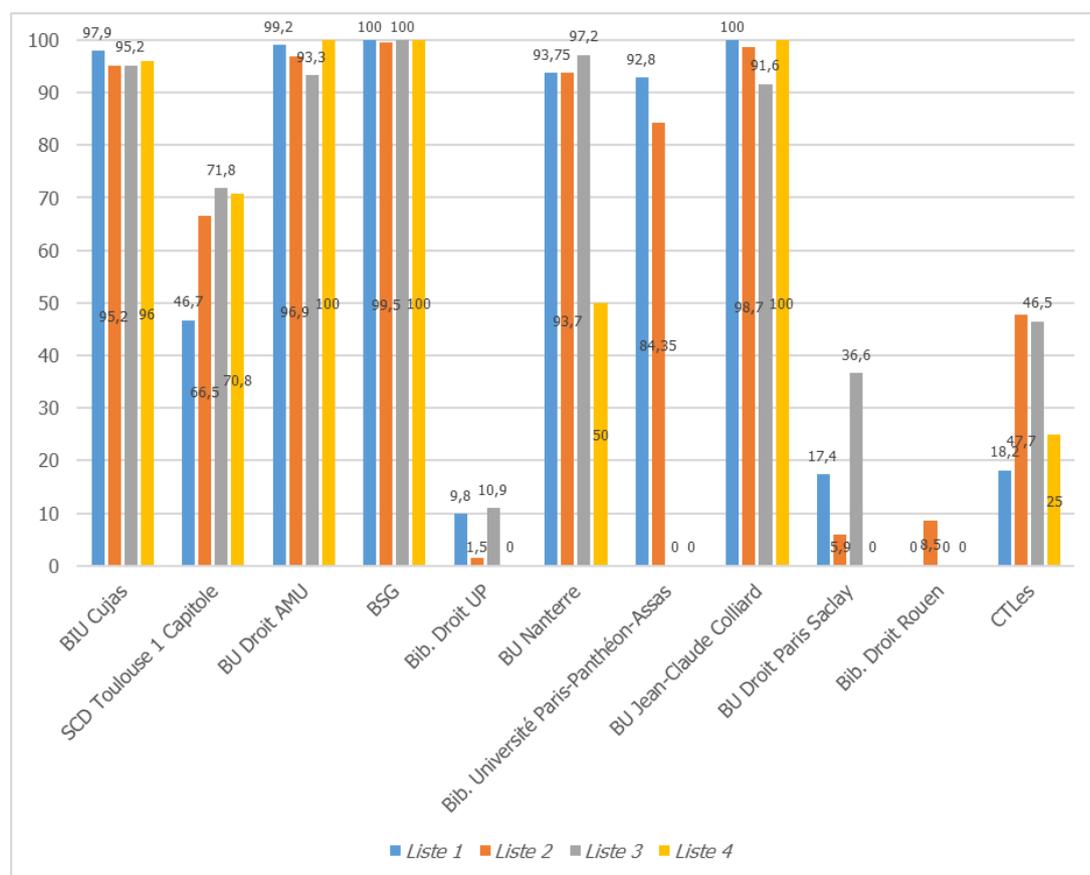


3.2. Récolement

Le récolement permet de recueillir les informations relatives à l'état de collection et l'état physique des titres conservés par la bibliothèque. Les données relatives à l'état physique sont à consigner dans le champ « Notes » de la *base de gestion de la conservation partagée*. Le taux de remplissage de ce dernier permet de suivre l'avancée du récolement pour les partenaires.

Le graphique ci-après nous montre le taux de remplissage du champ « Note » par bibliothèque et par liste.

Graphique 2 : Taux de remplissage de la zone de Notes en % et par liste au 31 décembre 2022



On constate que :

Pour la liste n°1 :

- 6 bibliothèques ont achevé ou quasiment achevé leur récolement (taux de remplissage supérieur à 85%) ;
- 4 bibliothèques sont en cours de récolement ;
- 1 bibliothèque n'ont pas encore débuté le récolement.

Pour la liste n°2 :

- 5 bibliothèques ont achevé ou quasiment achevé leur récolement (taux de remplissage supérieur à 85%) ;
- 6 bibliothèques sont en cours de récolement ;

Pour la liste n°3 :

- 5 bibliothèques ont achevé ou quasiment achevé leur récolement (taux de remplissage supérieur à 85%) ;
- 4 bibliothèques sont en cours de récolement ;
- 2 bibliothèques n'ont pas encore débuté le récolement.

Pour la liste n°4:

- 4 bibliothèques ont achevé ou quasiment achevé leur récolement (taux de remplissage supérieur à 85%) ;
- 3 bibliothèques sont en cours de récolement ;
- 4 bibliothèques n'ont pas encore débuté le récolement.

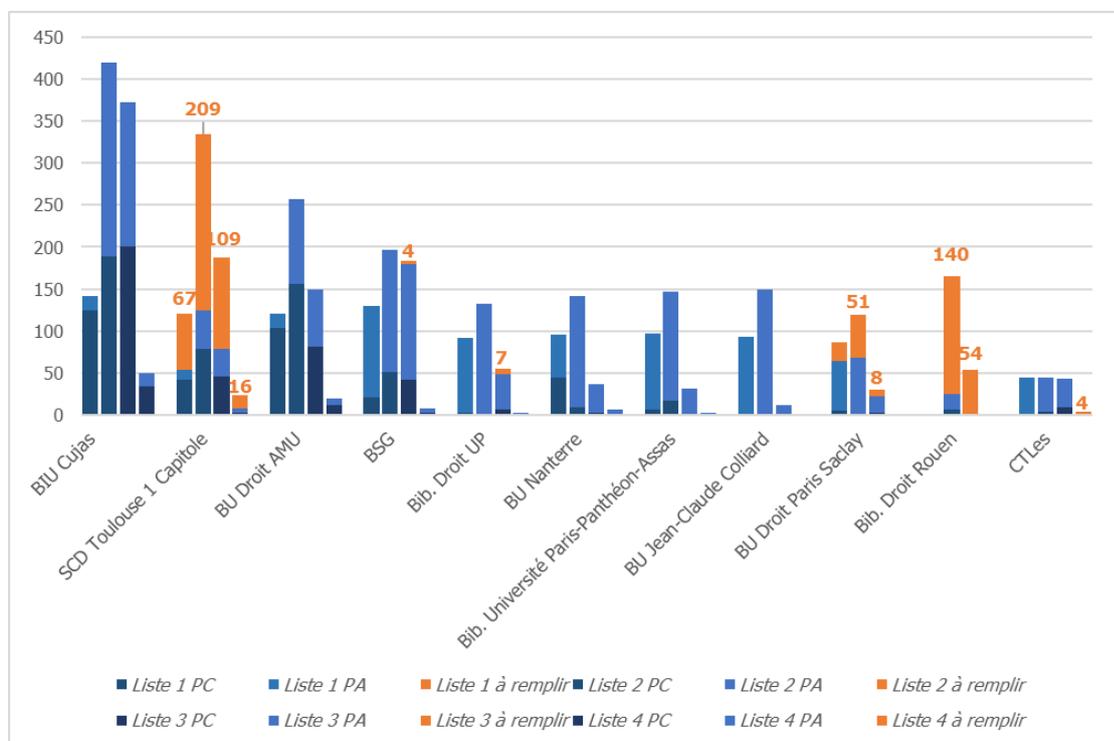
Le renseignement systématique des notes apporte des informations importantes sur l'état et le métrage des collections, et permet aussi d'évaluer le travail de récolement effectif, dans un contexte de financements de personnels dévolus à ces tâches.

3.3. Répartition des pôles de conservation

Au terme de l'année 2022, 942 titres avaient un pôle de conservation, soit 86,5% du corpus général. Parmi les unica, 21 titres étaient encore orphelins (sans pôle de conservation).

19 titres, ce qui représentait une dizaine de collections en tenant compte des filiations, avaient plus de 3 pôles de conservation. Après sollicitation directe de la part du pilote scientifique, les établissements concernés ont tous abandonné le positionnement superflu.

Graphique 3 : Répartition des pôles de conservation par établissement et par liste au 31 décembre 2022

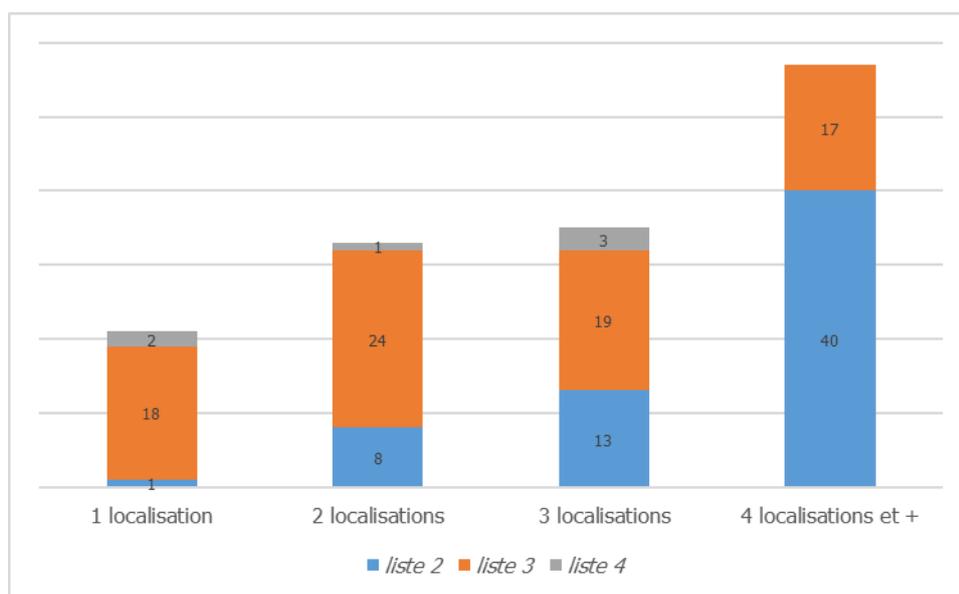


3.4. Traitement des titres orphelins

La *base de gestion de la conservation partagée* fait apparaître 147 titres orphelins, c'est-à-dire sans pôle de conservation déclaré, au 31 décembre 2022, répartis en 62 titres de la liste n°2, 78 titres de la liste n°3, et 6 de la liste 4.

Cela représente 13 % des titres du corpus. En comparaison, il y avait 257 titres orphelins en 2021, dont une grande partie des listes 3 et 4 qui étaient entrées récemment dans le plan.

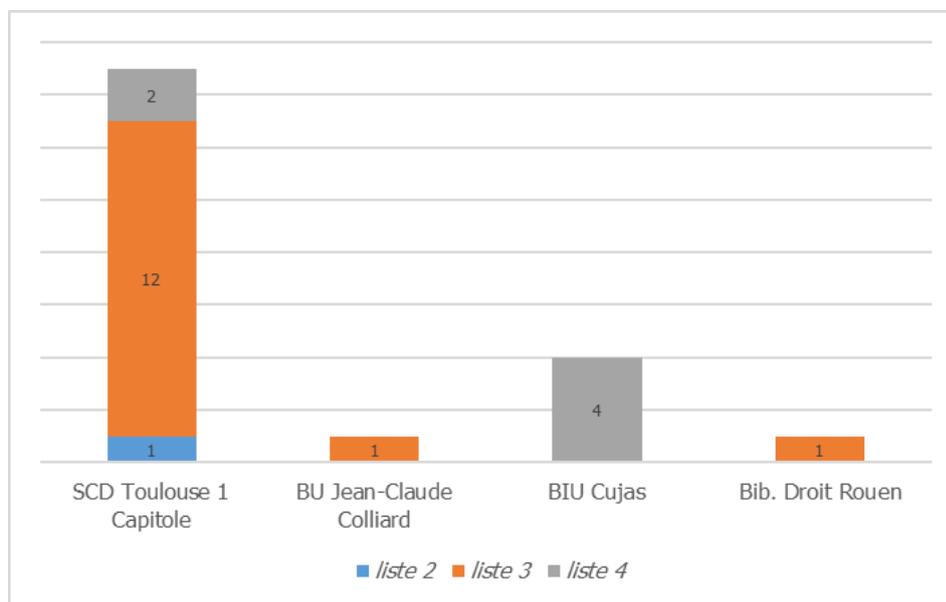
Graphique 4 : Nombre de titres sans pôle de conservation (orphelins) au 31 décembre 2022



3.5. Les unica

Sur les 277 titres qui ne sont localisés que dans un seul établissement, 21 n'ont aucun pôle de conservation, ce qui mènera en l'absence de positionnements à terme à questionner leur présence dans le corpus.

Graphique 5 : Nombre d'unica orphelins par établissement et par n° de liste au 31 décembre 2022



4. **Mouvements de collections**

Les statistiques présentées ici sont relatives aux mouvements de collection internes au plan, signalées dans la plateforme de travail collaborative. Les collections pôle sont aussi complétées par d'autres moyens, comme des propositions de don inter-plan ou passant par le réseau Sudoc-PS, qui ne sont pas chiffrées pour le moment.

4.1. **Avis de recherche et propositions de dons**

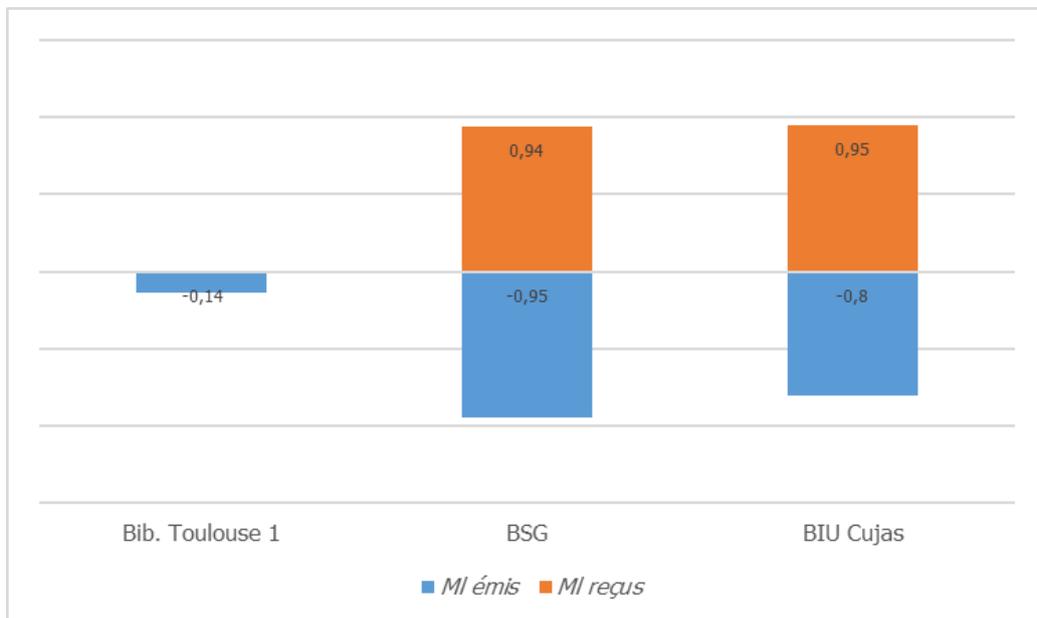
1 bordereau d'avis de recherche qui concernait 11 titres a été déposé par la bibliothèque Jeanne Chauvin de l'Université de Paris.

3 bordereaux de propositions de don ont été déposés par le SCD Toulouse 1 Capitole dans la base de travail partagé Flora, proposant au don 56 titres.

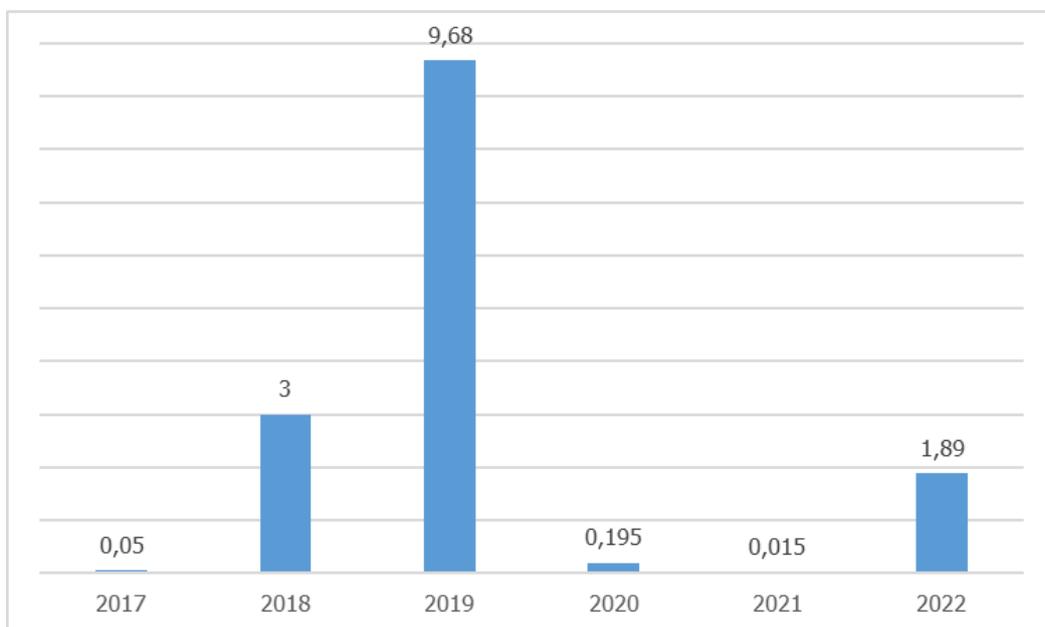
4.2. **Transferts**

En 2022, 1,89 mètres linéaires ont été transférés au sein du plan, permettant de compléter 11 titres.

Graphique 6 : Mètres linéaires transférés et reçus en 2022



Graphique 7 : Métrage linéaire transféré par an depuis 2017

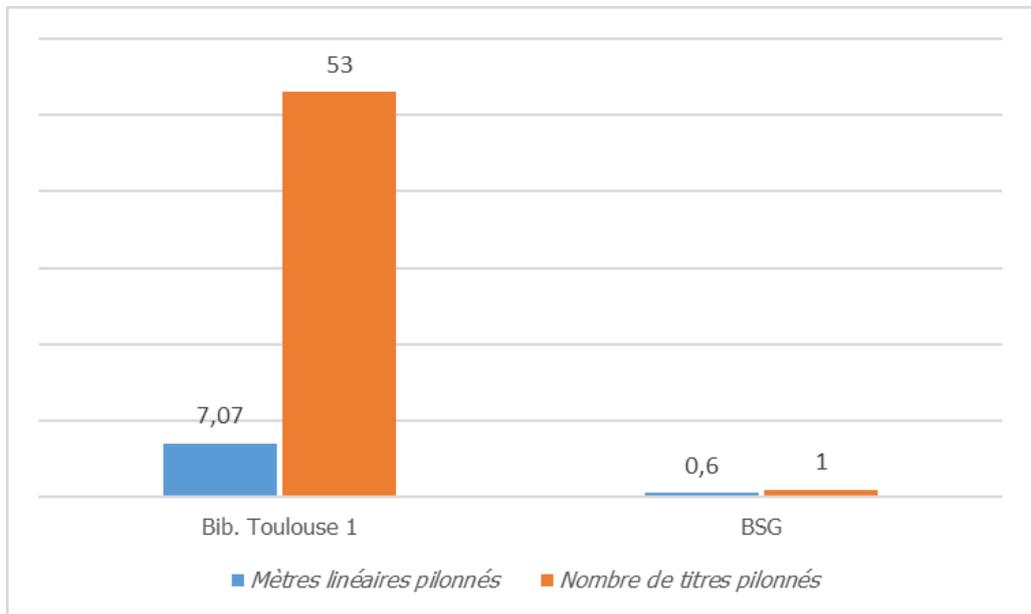


Au 31 décembre 2022, 26 transferts de collections (14,83 ml.) ont été effectués entre bibliothèques du plan depuis le lancement de ce dernier.

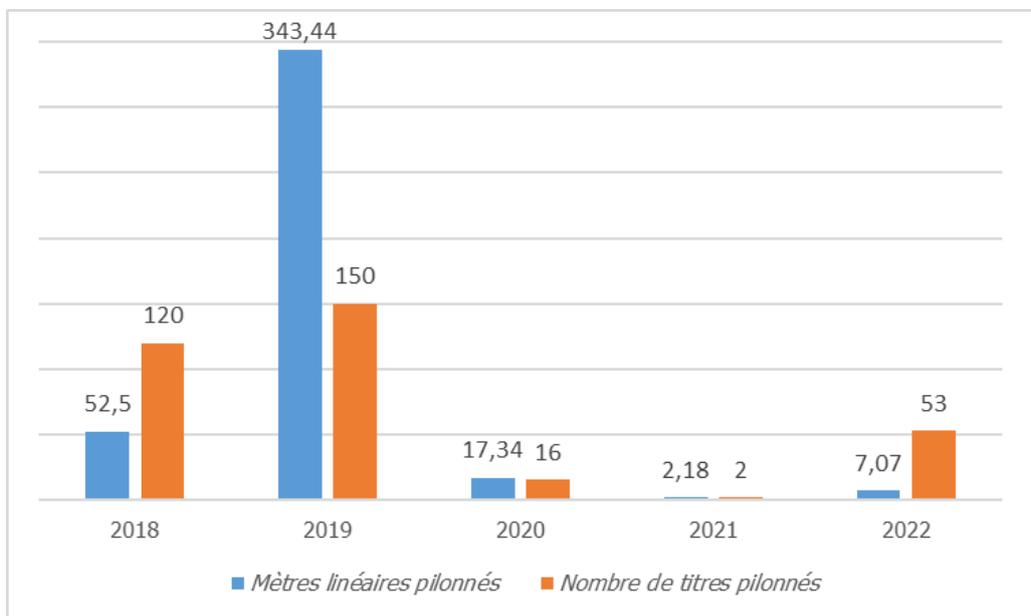
4.3. Sortie d'inventaire et pilon

La plate-forme Flora permet un suivi de l'ensemble des pilons effectués dans le cadre du plan. En 2022, 4 bordereaux de pilon ont été déposés, signalant les sorties d'inventaire de 54 titres et 7,67 mètres linéaires. Les sorties d'inventaires considèrent les pilons effectifs et les transferts en direction d'établissement membres du plan et non pôles de conservation.

Graphique 8 : Sorties d'inventaire par établissement en mètres linéaires et nombre de titres en 2022



Graphique 9 : Sorties d'inventaire en mètre linéaire et nombre de titres par an depuis 2017



Au 31 décembre 2022, près de 423,17 mètres linéaires, concernant 342 titres, ont été pilonnés ou ont fait l'objet de sorties d'inventaire.

Annexe 1 : Liste des 13 bibliothèques participant au PCDroit

Université	Bibliothèque	N° de RCR
Aix-Marseille	BU Droit	130012102
Panthéon-Assas	Bibliothèque d'Assas	751062111
Panthéon-Sorbonne	Bibliothèque interuniversitaire Cujas	751052119
	Bibliothèque Jean-Claude Colliard	751132109
Paris Descartes	Bibliothèque de la Faculté de Droit	920462101
Paris Nanterre	Bibliothèque universitaire	920502102
Paris-Sud	Bibliothèque de section Droit-économie-gestion	920712101
Rouen Normandie	BU de Droit Sciences économiques Gestion	765402101
Sorbonne-Nouvelle	Bibliothèque interuniversitaire Sainte-Geneviève	751052116
Toulouse 1 Capitole	BU de l'Arsenal	315552103
	BU de la manufacture des Tabacs	315552107
	BU Garrigou	315552253
CTLes		774682301

Annexe 2 : Listes, domaines et nombre de titres au 31 décembre 2022

N° de liste	Nombre de titres	Critères
Liste 1	150	Titres de droit, vivants, édités en France et leurs parentèles, possédés en double par la BIU Cujas, ainsi que les titres correspondants à ces critères possédés par les partenaires.
Liste 2	437	Titres de droit vivants possédés par la BIU Cujas et leurs parentèles.
Liste 3	447	Titres morts de langue française des collections de la BIU Cujas sans postériorité courante, auxquels sont adjoints des titres issus de Gallica - les Essentiels du droit.
Liste 4	59	Titres de droit international au sens large (droit humanitaire propriété intellectuelle...)
Nombre total de listes : 4	1093 titres	

Annexe 3 : Liste des transferts de collection pour l'année 2022

Etablissement émetteur	Etablissement destinataire	Métrage linéaire concerné	Nombre de titres considérés
Bib. Toulouse 1	BIU Cujas	0,01	1
Bib. Toulouse 1	BSG	0,12	2
Bib. Toulouse 1	BSG	0,01	1
BSG	BIU Cujas	0,95	5
BIU Cujas	BSG	0,8	2
		1,89 mètres linéaires	11 titres
5 transferts			

Annexe 4 : Liste des sorties d'inventaire pour l'année 2022

Etablissement	Métrage linéaire concerné	Nombre de titres considérés
Bib. Toulouse 1	3,11	25
Bib. Toulouse 1	0,81	27
Bib. Toulouse 1	3,15	1
BSG	0,6	1
		7,67 mètres linéaires
		54 titres
4 sorties d'inventaire		